



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Secrétariat général

Direction générale des
ressources humaines

Sous-direction du
recrutement

DGRH D5

Arrêté

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Assistant-e de communication, session 2018

N° F3B46ASIIAR

La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2018 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Assistant-e de communication, au titre de l'année 2018 :

Madame DUPRE Eléna, ingénieure d'études hors classe, présidente, experte, Université d'Artois, Arras.

Monsieur BARIZONI Luc, ingénieur d'études classe normale, vice-président, Université de Picardie Jules Verne, Amiens.

Monsieur KAHN Olivier, assistant ingénieur, expert, Université Paris 11 Paris sud, Orsay.

Madame PESSE Sandrine, ingénieure d'études hors classe, experte, Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles, Roubaix.

Madame WINTER Hélène, ingénieure d'études hors classe, experte, Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis, Valenciennes.


Monsieur KLAPKA Romain, attaché d'administration de l'Etat, suppléant, Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, Villeneuve-d'Ascq.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Paris, le **14 MAI 2018**

Pour la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et par délégation,

Le sous-directeur du recrutement


Jean-François PIERRE